

## UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR 1/1

## OFFICE DU BACCALAUREAT

Téléfax (221) 864 67 39 - Tél. : 824 95 92 - 824 65 81

14 G 02 B 01 Durée : 2 heures Séries: L1a-L1b-L2 – Coef. 2

Série: L'1 – Coef. 2

Epreuve du 2<sup>ème</sup> groupe

## **PHILOSOPHIE**

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous ; la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition; car un tel don est contraire aux fins de la nature, et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Jean Jacques Rousseau, Contrat social.

## QUESTIONS

1. Situez le texte dans l'œuvre et dégagez-en l'idée générale

(05 points)

2. Pourquoi est-il inconcevable qu'un homme ou un peuple puisse se dépouiller de sa liberté ? (05 points)

3. Que signifient les propos suivants : « la folie ne fait pas droit » ? (05 points)

4. Si le contrat est injuste, le consentement du peuple peut-il le légitimer ? (05 points)